

FORMATION OBLIGATOIRE EN HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

Bien que jugée impopulaire par plusieurs détaillants et que certains d'entre vous croient qu'ils ne sont pas concernés par celle-ci, cette formation **n'en demeure pas moins obligatoire et vous aviez jusqu'au 21 novembre 2009 pour la suivre.**

Que vous suiviez ou non cette formation, c'est votre décision. **Toutefois, notez qu'une attestation officielle est nécessaire pour le renouvellement de votre permis du MAPAQ** et que des **amendes** sont prévues au règlement si vous opérez votre commerce sans attestation d'une formation accréditée.

Une première formation en classe, organisée par l'Association, a eu lieu les 10 et 11 juin derniers. Plus d'une vingtaine de détaillants y ont participé. Selon les commentaires reçus, les détaillants, détenteur d'un permis de « **préparation générale d'aliments** » et qui, dans leur commerce, préparent et manipulent des aliments (sandwichs, sous-marins et prêts-à-manger, etc), ont reconnu la pertinence et l'utilité de ce cours. Les détaillants qui ne sont titulaires que d'un permis pour « **maintien chaud ou froid** » et qui y sont venus à reculons, ont quand même su l'apprécier et, au moins, ils n'auront pas de problème à renouveler leur permis.

Après avoir organisé plusieurs activités ou formations en 2009, beaucoup de détaillants n'ont pas encore leur attestation en hygiène et salubrité alimentaire tel que requis par la loi.

*Bien que la date limite avait été fixée au 21 novembre pour se conformer à la législation, le MAPAQ a décidé d'accorder un **délai additionnel de trois mois** pour permettre aux détaillants, qui ne l'ont pas encore fait, de suivre la formation obligatoire et ainsi acquérir leur attestation.*

Formation en ligne :

À cet effet, nous vous rappelons qu'il est toujours possible de le faire en ligne par internet par l'entremise de **l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ)**. Le rabais négocié par l'Association auprès de l'ITHQ est toujours valide; les membres AMDEQ bénéficient toujours d'un **escompte de 33 %** sur le tarif régulier qui est de 175 \$ avant taxes; soit **117,25 \$ avant taxes**.

Pour plus d'information sur cette formation ou pour vous y inscrire, consultez notre site Internet au www.amdeq.ca ou encore, contactez M. Walter Bozzato à l'Institut au 1-800-361-5111, poste 4073.

Pour les membres de la communauté asiatique de la grande région de Montréal :

Prenez note que l'AMDEQ planifie pour le début 2010 des activités de formation en classe en anglais.

Formation en classe :

Montréal : Mardi et mercredi, le 12 et 13 janvier 2010 (complet, autres dates à venir)
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
3535, rue St-Denis, Local 1.67, Montréal

Pour information ou inscription, contactez M. Raymond Guillet,
Directeur régional AMDEQ : 514-605-7002

Tarif AMDEQ : **123,95 \$** + taxes